
CONSTRUIRE DES INDICATEURS INTERNATIONAUX D'ÉQUITÉ DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS

Marc Demeuse, Ariane Baye,
Marie-Hélène Straeten, Marcel Crahay

Les membres du SPE se préoccupent de longue date des problèmes d'équité éducative (Crahay, 2000). Ils contribuent soit à l'évaluation de celle-ci dans le système belge francophone ou au sein d'autres systèmes à travers des recherches internationales, telles celles de l'IEA ou de l'OCDE (Demeuse, Crahay & Monseur, sous presse, Monseur & Demeuse, 2001), soit à la mise en œuvre de mécanismes qui permettent de l'améliorer (Demeuse, 2000). Ce bref article a pour objectif de présenter une nouvelle étude que mène le SPE, en collaboration avec des collègues de cinq autres universités européennes, dans le cadre du programme Socrates 6.1.2.

Dans quelle mesure un système éducatif est-il efficace pour tous ? Question brûlante en matière d'éducation, ce souci d'équité est indissociable des préoccupations politiques, économiques et sociales de nos sociétés démocratiques.

Politiquement, la question de l'équité des systèmes éducatifs est fondamentale. L'école démocratique doit former les futurs citoyens, égaux ou, au moins, également formés et ayant des chances égales de participer à la vie politique, économique et sociale.

L'équité des systèmes éducatifs est également loin d'être sans incidence sur l'efficacité des systèmes économiques. Dans cette perspective, « l'équité n'est pas définie comme un objectif en tant que tel, mais constitue un corrélat automatique de l'exigence de rentabilité » (Demeuse, Crahay & Monseur, sous presse). En effet, investisseurs et bénéficiaires demandent que les systèmes éducatifs soient rentables. D'une part, les gouvernements, qui consacrent aux systèmes scolaires du temps, des fonds et des moyens humains, veulent optimiser les

bénéfices de leurs investissements ; d'autre part, les entreprises exigent une main-d'œuvre de plus en plus compétente, y compris pour occuper des postes peu spécialisés. Quant aux citoyens, ils revendiquent des retombées pour un système dont ils perçoivent du plus en plus les coûts réels.

Décideurs et entreprises, citoyens et usagers attendent donc une augmentation de la productivité des systèmes éducatifs. La rentabilité éducative peut théoriquement se limiter à accroître les compétences de tous dans des registres différents, la relation entre équité et efficacité ne devient donc automatique que si l'on vise au moins une amélioration du niveau des compétences de base de tous les citoyens, compétences dont l'acquisition est nécessaire pour s'intégrer et contribuer à la prospérité économique. Ainsi, la rentabilité implique une équité minimale, sans laquelle il ne peut être question de véritable efficacité: les laissés pour compte ont aussi un coût et la formation hors écoles génère elle aussi des frais importants, qu'ils soient pris en charge par les employeurs pour qualifier ou maintenir les qualifications de leurs employés, ou par les citoyens qui désirent (mieux) se placer sur le marché du travail.

La question de l'équité, défi d'avenir pour les systèmes éducatifs, concerne donc bien toute la société, quelle que soit l'approche adoptée. Dans ces conditions, il nous paraît

indispensable de donner aux décideurs et aux acteurs de l'éducation des informations fiables.

Pour ce faire, une équipe pluridisciplinaire et interuniversitaire, s'est mobilisée autour du projet « Construire des indicateurs internationaux d'équité des systèmes éducatifs » qui est partiellement financé par l'action 6.1.2. du programme européen Socrates. Cette équipe comprend, outre les auteurs, Denis Meuret et Sophie Aubriet-Morlaix (Université de Bourgogne, IREDU, France), Luciano Benadusi (Université de Rome I "La Sapienza", Italie), Stephen Gorard (Université de Cardiff, Royaume-Uni), Alejandro Tiana-Ferer, Président en exercice de l'IEA (Université à Distance de Madrid "UNED", Espagne), Vincent Vandenberghe (Université catholique de Louvain, GIRSEF, Belgique), Norberto Bottani (Service de Recherche en Education, État de Genève, Suisse) et Walo Hutmacher se joignent au projet en tant qu'experts impliqués dans l'Ad hoc Group on Equity Issues de l'OCDE auquel de nombreux autres collègues ont été associés.

L'originalité de ce projet est de définir les facteurs intervenant dans la question de l'équité en matière d'éducation, de les rassembler, de les rendre plus significatifs en les confrontant et en examinant leur poids respectif et leur interdépendance, pour en tirer un ensemble cohérent d'indicateurs, généralisable

aux États-Membres de l'Union européenne, et utile tant aux décideurs qu'aux usagers. Ce canevas d'indicateurs permettra de mesurer et comparer l'équité des systèmes éducatifs des pays de l'Union. Il doit aider les décideurs à définir de nouvelles politiques en matière d'éducation, à en contrôler les impacts attendus et à en limiter les effets pervers. Il doit également permettre aux citoyens de surveiller les processus mis en œuvre.

Ce projet se déroulera pendant deux ans à l'échelle de cinq systèmes éducatifs : Belgique, Espagne, France, Italie et Royaume-Uni.

Afin d'atteindre l'objectif fixé, un ensemble d'objectifs intermédiaires doit naturellement être rencontré. Sur la base d'une proposition de Denis Meuret, un cadre théorique cohérent et pertinent doit être tout d'abord établi (pour une présentation complète du canevas initial, voir Meuret, sous presse); sa cohérence sera contrôlée tout au long du projet. Ce cadre théorique sera ensuite opérationnalisé en indicateurs fiables et valides. La possibilité de collecter ces indicateurs dans chacun des systèmes éducatifs sera alors vérifiée ; si nécessaire, on procédera à l'acquisition de données essentielles non disponibles, à un niveau national ou local. La comparabilité internationale des données et leur fiabilité seront contrôlées. À l'issue du projet, une publication bilingue, français – anglais, des résultats est prévue : elle présentera les indica-

teurs sélectionnés et les données récoltées par les différents partenaires dans leurs systèmes éducatifs respectifs. Cette publication claire et univoque des indicateurs sera proposée dans un document de synthèse lisible, à l'intention par des décideurs politiques ou des groupes d'usagers. Un document technique plus complet accompagnera la synthèse, à destination des chercheurs et des experts.

En dehors de la coordination du projet et de la participation aux réunions, deux grands groupes de tâches sont assurés par chacun des partenaires : la préparation de documents thématiques ou techniques à propos des différents groupes d'indicateurs et la collecte de l'information nécessaire, au sein de chacun des systèmes éducatifs de manière à élaborer les indicateurs retenus. Cette seconde tâche implique, si nécessaire, la mise en œuvre d'une enquête rapide auprès des enseignants ou des élèves.

Concrètement, c'est le SPE qui coordonne le projet. Il prend ainsi en charge les tâches de planification du travail, de rassemblement, de synthèse et d'organisation des données récoltées par les équipes partenaires. Chacune des équipes impliquées dans ce projet, en tant que partenaire, récolte ou construit des indicateurs d'équité, sur la base de définitions communes. À partir d'un premier système d'indicateurs approuvé par l'ensemble des partenaires, chaque équipe s'investit

dans une description technique d'une partie de ce système. Une fois ce canevas d'indicateurs élaboré, la phase de récolte des données relatives à chaque indicateur est lancée.

Au terme du projet, des experts nationaux, membres de la Commission et décideurs politiques, participeront à l'évaluation du produit. Ils devront juger de la pertinence des indicateurs, de leur cohérence et de leur articulation, de

l'accessibilité et la fiabilité des données, de la lisibilité des documents produits et enfin de la généralisation de la démarche à l'ensemble des États-Membres.

Le projet a notamment été présenté lors des « Journées d'étude du Réseau Analyse Pluridisciplinaire des Politiques Educatives » qui se sont tenues à Dijon, les 25 et 26 juin 2001, sur le thème « Équité du système éducatif ».

<http://www.u-bourgogne.fr/IREDU/RA.htm>

Références

- Crahay, M. (2000). *L'école peut-elle être juste et efficace ?* Bruxelles : De Boeck.
- Demeuse, M. (2000). La politique de discrimination positive en Communauté française de Belgique: une méthode d'attribution des moyens supplémentaires basée sur des indicateurs objectifs. *Les Cahiers du Service de Pédagogie expérimentale*, 1-2, 115-135.
- Demeuse, M., Crahay, M. & Monseur, C. (2001). Efficiency and Equity. In W. Hutmacher, D. Cochrane & N. Bottani (Eds), *In Pursuit of Equity in Education. Using international indicators to compare equity policies*. Boston : Kluwer Academic Publisher.
- Meuret, D. (2001). A System of Equity Indicators for Educational Systems. In W. Hutmacher, D. Cochrane & N. Bottani (Eds), *In Pursuit of Equity in Education. Using international indicators to compare equity policies*. Boston: Kluwer Academic Publisher.
- Monseur, C. & Demeuse, M. (2001). Gérer l'hétérogénéité des élèves. Méthodes de regroupement des élèves dans l'enseignement obligatoire. *Les Cahiers du Service de Pédagogie expérimentale*, 7-8, 25-51.

Site du projet : <http://www.ulg.ac.be/pedaexpe/equite>
